

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Band: 38 (1904)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1904.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LE DOMPTE-VENIN

(*Cynanchum Vincetoxicum*, R.Br.; *Asclepias Vincetoxicum*, L.;
Vincetoxicum officinale, Moench.)

Le Domppte-Venin (fig. 1) est l'unique représentant dans nos régions de la famille des Asclépiadées.

Les grandes chaleurs de cette année ont été favorables à cette plante. Dans les Côtes du Doubs, au pied des roches calcaires qui font office de réservoirs de chaleur, dans le terrain formé des débris dus à l'érosion des rochers et d'humus entraîné des parties supérieures, il a poussé et fructifié à l'envi. A la fin de Juillet, ses plantes, très nombreuses, portaient chacune cinq à six fruits en moyenne.

Le fait mérite d'être relevé. Sa fructification du Domppte-Venin est basée sur un mécanisme très spécial dans lequel les insectes interviennent. Or, si j'en crois H. Müller (cité par Constantin et d'Hubert dans leur bel ouvrage sur la vie des Plantes), ce mécanisme ne donnerait pas les résultats qu'on est en droit d'en attendre. C'est là du moins ce que cet auteur a constaté à plusieurs reprises. Cinquante-trois pieds observés dans la forêt de Compiègne n'ont donné en une année que quinze cents fleurs et seulement cinq fruits. Nous sommes loin de compte. La chaleur, en favorisant l'éclosion des insectes,



Fig. 1.

Graines.

a sans doute, par contre-coup, fait produire au mécanisme dont je vais m'occuper tout ce qu'il peut donner.

Le *Dompte-Venin* est décrit dans toutes nos Flores. Je rappellerai donc simplement que ses petites fleurs blanches forment une cyme ombelliforme caractéristique.

L'appareil reproducteur (gymnostème des auteurs allemands) mérite par contre une description détaillée.

Le **calice**, gamosépale, a cinq divisions lancéolées, aiguës, vertes, persistantes.

La **corolle** (c, fig. 2, 3 et 4) est blanche, gamopétale, hypogyne, ses cinq divisions sont ovales et obtuses.

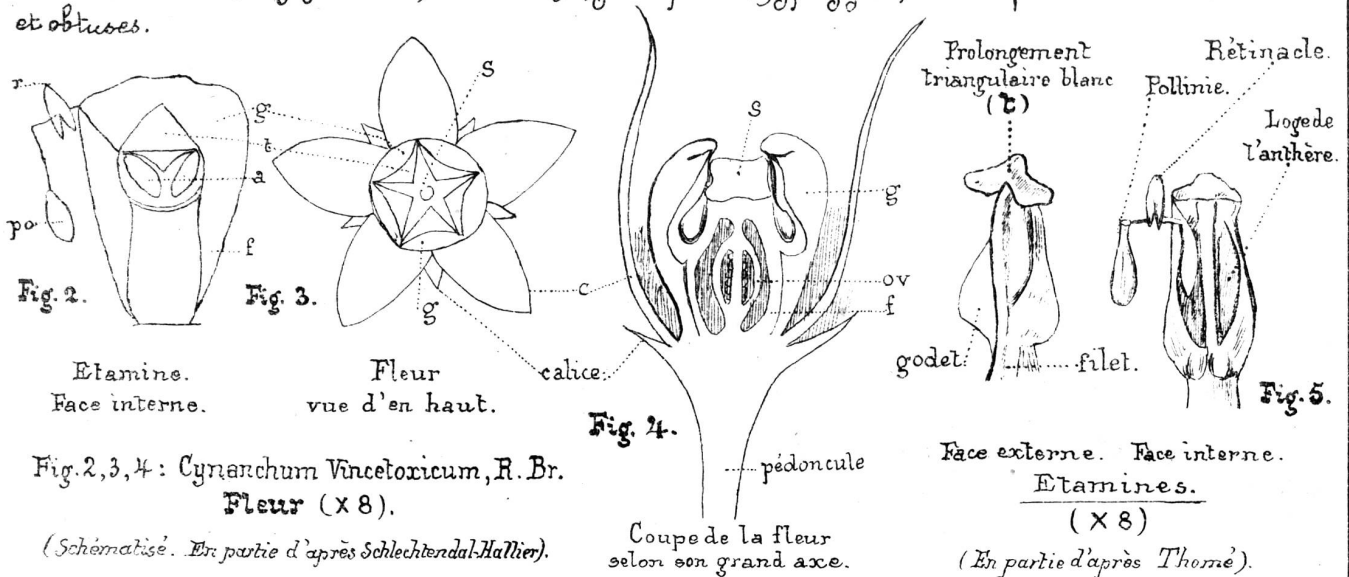


Fig. 2, 3, 4: *Cynanchum Vincetoxicum*, R. Br.

Fleur (x 8).

(Schématisé. En partie d'après Schlechtendal-Hallier).

Coupe de la fleur
selon son grand axe.

Face externe. Face interne.

Etamines.

(x 8)

(En partie d'après Thome).

L'**Androcée** est formé de cinq étamines (Fig. 5) insérées à la base de la corolle (c) et alternant avec ses divisions. Leurs filets (f) sont soudés en un tube en forme de pyramide creuse renversée, qui entoure la partie moyenne et supérieure du gynécée. Les filets se terminent au sommet par un appendice verdâtre, renflé en forme de cornet et recouvrant l'anthere (a) correspondante; chaque appendice porte sur son bord un prolongement (t) triangulaire, blanc, qui s'applique sur le stigmate (s). L'ensemble de ces appendices forme une couronne charnue, à lobes arrondis. Les anthères (a) sont introrses (*) et biloculaires. Chaque loge renferme une masse de pollen dont les grains sont agglutinés (pollinies). Sous chaque anthère naît du filet un godet (g) qui se trouve placé entre les anthères et la corolle. Leur ensemble paraît former une seconde corolle dont les divisions blanches, en forme de croix, alternent avec celles de la corolle. Leur intérieur renferme du miel. Leur base est soudée avec les appendices (t) qui recouvrent l'anthere.

Synécée. - Le stigmate (s) présente cinq angles saillants et portant à leur sommet les deux rétinacles ou corpuscules (r) qui, d'abord visqueux, se solidifient et s'unissent entre eux pour former un organe en forme de pince. Ces organes sont réunis aux anthères correspondantes par deux gouttières creusées dans le stigmate. Le liquide sécrété par les corpuscules ou glandes coule jusqu'aux pollinies (po), puis il se solidifie, réunissant ainsi les pol-

(*) Dans sa Flore du Jura, page 451, Godet dit que les anthères des Asclépiadées sont extrorses. C'est là, évidemment, une erreur typographique, erreur regrettable, car elle ne contribue pas à éclaircir une description qui, sans le secours de figures, est assez ardue.

linies au rétinacle, comme le fléau d'une balance en réunit les plateaux.

L'ovaire (ov) est libre; il est formé de deux carpelles multiovulés.

Les graines sont ovoïdes, aplaties. Elles ont une aile étroite et sont terminées par un panache de poils soyeux d'un blanc d'argent.

Attirés par le miel, les insectes vont butiner dans la fleur. Ils se posent sur le stigmate, puis enfonçant leur trompe et une partie de leur corps sous les godets de la couronne. Ce faisant, ils touchent les rétinacles avec leurs pattes. Rétinacles et pollinies restent suspendus à l'insecte (fig. 6).



Fig. 6
(X 8)

Patte d'un insecte portant deux pollinies. Le rétinacle est fixé sur une des griffes. (d'après Constantin).

Celui-ci, en visitant une autre fleur, porte le pollen sur le plateau stigmatique. Les insectes trop gros détériorent la plante. Les fleurs mutilées ne sont pas rares. Les petits insectes, par contre, sont faits prisonniers; ils sont trop faibles pour détacher le rétinacle des angles stigmatiques. Leur captivité n'est du reste pas longue: des araignées ont élu domicile sur la plante; elles y attendent la proie. Parmi ces araignées, les unes ressemblent aux

boutons de la fleur, les autres aux nervures des feuilles. Ce mimétisme est bien singulier: il permet aux insectes qui en sont munis de séjourner sans danger sur leur hôte fleuri et d'y trouver table mise.

Le nom même de la plante indique suffisamment en quelle estime les anciens médecins la tenaient. Pour eux, sa racine était un alexipharmaque, c'est-à-dire un antidote. Actuellement elle entre encore dans la composition du vin diurétique de la charité, vieille préparation très efficace qui surnage dans le débordement des remèdes offerts par la chimie contemporaine.

Aesclepias vient de Ἀσκληπιός, Esculape, dieu de la médecine.

Cynanche dérive de κύων, chien, et de ἀρχω, j'étrangle. La plante serait vénéneuse pour ces animaux.

Vincere signifie vaincre. Τοξικόν = poison. En réalité, toute la plante renferme un latex vénéneux qui provoque les vomissements.

Dr. E. Robert-Tissot.

LETTRES INÉDITES DE LÉO LESQUEREUX

(SUITE) - 2^{me} lettre :

Monsieur et cher ami,

Fleurier, mercredi soir^(*)

Quand même ma course au Creux-du-Vent ne m'aurait valu que votre aimable lettre, je serais heureux de l'avoir faite dimanche. Il m'était si pénible de penser que vous aviez oublié peut-être ou que peut-être aussi ma négligence à vous renvoyer votre flore de Muret vous avait indisposé contre moi. Merci donc de votre bienveillante missive et de votre aimable invitation dont je ne puis malheureusement pas profiter. Mes occupations sont encore infiniment plus tenaces que les vôtres, en ce sens-ci, qu'absolument manuelles, j'en suis réduit pour mes loisirs à l'exacte observation du commandement qui défend de travailler le dimanche. Ce jour-là, je pose mes outils et je vais prier au milieu des bois, des montagnes et des fleurs, car l'admiration dans les œuvres de Dieu ne peut être qu'une continuelle prière. Vous le sentez comme moi, si je vous ai bien jugé, aussi ne me fais-je aucun scrupule de vous le dire. Mais pour disposer de plusieurs jours, c'est impossible à votre pauvre ami et serviteur qui se contente de désirer et d'espérer. L'occasion pourtant est des plus engageantes et je ne puis vous dire combien, en lisant votre lettre, le cœur me battait à l'idée de passer deux ou trois jours avec vous. Mais... que faire! Espérons qu'un jour au moins nous pourrions nous rencontrer au sommet du Creux-du-Vent. Cette charmante localité, ce paradis,

(*) Le timbre postal porte la date du 13 Juillet 1838.

comme l'appelait un amateur jardinier qui m'accompagnait, m'a été plus favorable que jamais. En allant cueillir l'*Anthyllis montana*, dont je vous ai envoyé des exemplaires par votre jeune homme, j'ai eu l'extrême bonheur de rencontrer au pied du rocher, à droite de la maison Robert et presque vis-à-vis, l'*Orchis odoratissima* !! nouvelle découverte pour notre flore. Un seul exemplaire, mais admirablement beau. J'étais heureux. En descendant de cette ascension que je ne fais qu'en tremblant, et au péril de mon cou, je trouve votre jeune homme qui m'ouvre sa boîte et me donne l'*Arnica montana* !! Décidément, c'était plus que du bonheur. Et puis toutes mes vieilles connaissances en pleine fleur. Seulement j'ai arpenté trois heures, pouce par pouce, ces larges plaines de la montagne dont je ne connais pas les noms, cherchant comme une épingle la bonne *Arnica* que je n'ai pu trouver. J'ai été pourtant plus loin que le signal, presque une heure et demie du Creux et les vagues indications de votre jeune homme la plaçaient à un quart de lieue du haut du sentier. Décidément il y avait erreur de compte. Je ne veux pas dire qu'il y eût grand avantage pour votre élève à courir avec moi, quand même je lui avais montré de belles plantes rares, le *Cymbidium corallorhiza* (*), le *Rhododendron*, l'*Erysimum ochroleucum*, la *Linaria alpina*, etc., etc., quand même encore je lui en eusse fait voir d'autres, le *Satyrium albidum*, etc., sur le sentier. Mais, à sa place, j'aurais fait dix lieues pour montrer une nouvelle plante à un simple amateur. Ce n'est pas que j'aie le moindre grief contre lui, pauvre garçon déjà fatigué et forcé d'obéir aux exigences de sa société; mais s'il devient jamais botaniste, il agira tout autrement. - Le samedi après-midi, j'avais pris ma course dans les marais des Fonds, par la côte de l'Orvaigue où j'ai trouvé abondamment l'*Orobanche du Ghym* (**) (*Ghym serpilli*). Je cherchai d'abord l'*Epipactis ensifolia*, sur une mauvaise indication. Je n'ai trouvé cette fleur qu'à un seul endroit des côtes du Doubs et elle m'est bien connue. Dans les marais, du côté sud-ouest et parmi les pins nains, j'ai recueilli abondamment la *Drosera rotundifolia* et la *D. longifolia* (non *intermedia*) et à ma grande joie le *Carex leucoglochis* ou *pauciflora*. Belle acquisition encore, n'est-ce pas? Aussi en ai-je recueilli de quoi en offrir. La belle course! pour celui qui n'a guère d'autres jouissances que celles que lui donnent les fleurs! Sans compter pourtant les jouissances de ma famille, car je suis maintenant père et époux, ma femme et mes enfants sont revenus et dès que vous pourrez, vous devriez venir me voir au milieu des miens. Je vous en prie, sitôt après votre arrivée, ou un rendez-vous ou une visite. Présentez-moi, je vous le demande, au bon Monsieur Ventzel comme un de ses admirateurs et saluez bien affectueusement M. Forret (***) ; vieille connaissance que j'ai faite à la Chau-de-Fonds.

Pardonnez-moi surtout de vous écrire si à la hâte, mais j'ai peur que la poste ne m'attende pas; peut-être suis-je déjà trop tard. Bon et heureux voyage. C'est un vœu de sincère amitié de votre affectionné.

(signé) Léo Lesquereux.

Je suis abondamment pourvu du *Lotus siliculosus* que j'ai trouvé au près de Bôle ou près de Saint-Blaise. (***) Je n'ai pas le temps d'ouvrir mon herbier pour le voir.

Les **Martinets** ont quitté notre localité aujourd'hui, quinze jours plus tôt que les autres années.

Delémont, le 18 Juillet 1904.

L. P.

Il m'a paru intéressant de voir surgir d'une fissure de mur, le matin du 22 Avril dernier, un joli champignon de couche (*Psalliota campestris*). Ce cryptogame montrait sa tête brune - ou plutôt son chapeau - sur le bord du trou, en face de M^r Benkert, horticulteur à Neuchâtel. 77.

(*) *Corallorhiza innata*, R. Br.

(**) *Orobanche epithymum*, D. C.

(***) Cordigeur à Pouéry.

(****) La plante se trouve encore dans les environs de Chanélaz. F. T.